

plus élevé, de manière que les quatre gerbes du rang supérieur ont une légère inclinaison du centre vers le dehors. On surmonte le tout d'une troisième gerbe que l'on renverse sur le centre de la croix, les épis tournés vers le bas, et arrangés symétriquement des quatre côtés. Si ces croix sont construites avec soin, les gerbes peuvent y supporter des pluies même assez prolongées sans éprouver aucun dommage.

Dans beaucoup de pays, on conserve les grains en gerbes dans des granges : dans d'autres, on en fait des meules exposées à l'air. Cette dernière méthode présente des avantages qu'on ne peut méconnaître. Lorsqu'une meule est bien faite, le grain est entièrement à l'abri des ravages des souris, qui font tant de dégâts dans les granges ; il s'y conserve sain pendant beaucoup plus longtemps, et peut sans inconvénient, y rester plusieurs années ; il court aussi beaucoup moins de risque de s'altérer, lorsque la récolte a été rentrée sans être parfaitement sèche. L'usage de loger les gerbes dans les granges présente cependant d'importants avantages : dans les saisons pluvieuses, il est bien plus facile de décharger les gerbes à l'abri des intempéries ; et il en coûte beaucoup de frais pour revêtir les meules d'une toiture en paille, si l'on veut les mettre complètement à l'abri des pluies. On a aussi les gerbes plus sous la main pour le battage, dans les granges que dans les meules. Sans doute, la dépense de construction des granges est considérable ; mais celui qui peut faire cette avance y trouve certainement de l'économie, car les frais annuels de construction des meules dépassent l'intérêt du capital mis en construction de granges. Depuis longtemps déjà on élève en Angleterre la plate-forme en bois sur laquelle repose la meule, sur six piliers en fonte : de cette manière le grain est entièrement à l'abri des souris.

MISE EN MEULES DES CÉRÉALES.

Autant et même plus que les meules de foin, les meules de gerbes demandent à être construites sous la direction d'un homme qui en ait bien l'habitude. L'infiltration de la pluie dans la meule peut causer d'énormes pertes, et il n'est pas sans exemple qu'une meule mal faite n'ait présenté, quelques mois après la moisson, qu'une masse de blé germé et de paille qui n'est plus bonne même pour litière, ici la bonne volonté ne suffit pas : il y faut de plus la pratique et l'expérience.

Tout cultivateur qui comprend l'avantage de se rendre compte des résultats de ses opérations, doit tenir une note exacte du nombre des gerbes qu'il a récoltées pour chaque espèce de grains, en faisant en sorte que les gerbes soient aussi égales entr'elles qu'il est possible. Ces notes doivent indiquer le nombre des gerbes produites par chaque pièce de terre, ainsi que le lieu où elles ont été disposées, si on a plusieurs granges, ou si on a des meules concurremment avec la grange : chaque meule portera un numéro, et on indiquera le nombre des gerbes que chacune contient. Tout cela se fait très-facilement, au moyen d'un tableau disposé par colonnes, dans lesquelles on n'a à inscrire chaque jour que quelques chiffres. Par ce moyen,

dès qu'il a commencé à faire battre, un cultivateur soigneux peut déjà se faire une idée approximative assez exacte du produit de ses récoltes, ce qui peut lui être fort utile pour diriger sa conduite.

OPERATION DU DECHAUMAGE.

Le déchaumage est une opération dont l'usage doit être adopté partout où les cultivateurs ont à courir d'entretenir leur terre nette de mauvaises herbes. Après une récolte de céréales, il se trouve sur le sol une quantité plus ou moins considérable de semences de plantes nuisibles, qui ont mûri avant la récolte ou en même temps qu'elle, et qui se sont répandues sur la terre ; si on laisse ces semences dans cet état, un très grand nombre d'entre elles pourront s'y conserver pendant fort longtemps sans germer, et si on les enterre par un labour de 5 à 6 pouces, la plus grande partie de celles qui seront enterrées à cette profondeur pourront s'y conserver pendant plusieurs mois et même plusieurs années, et elles infesteront le sol lorsque de nouveaux labours, les ramenant à la surface, les placeront dans des circonstances favorables à la germination. Le déchaumage a pour but de déterminer une prompt germination dans ces graines, afin que les plantes, auxquelles elles auront donné naissance, étant détruites par le premier labour qui suivra le déchaumage, le cultivateur en soit débarrassé pour toujours.

On atteint ce but au moyen d'une culture superficielle, dans laquelle on ne doit pas dépasser 1 pouce de profondeur, et dans laquelle on doit chercher à ameublir autant qu'il est possible la surface remuée, afin de faciliter la germination de toutes les semences. Cette opération doit s'exécuter aussitôt que la récolte est enlevée, et l'on y emploie, selon l'état du sol, soit une charrue travaillant très-superficiellement, et qu'on fait suivre de la herse si cela est nécessaire, soit l'extirpateur ou le scarificateur, soit une herse à dents de fer qu'on passe à plusieurs reprises s'il le faut, afin de gratter et ameublir toute la surface du terrain. Ordinairement huit ou quinze jours suffisent, à moins que le sol ne soit excessivement sec, pour qu'on soit assuré que toutes les semences ont germé ; on peut alors donner le premier labour, qui fera périr à coup sûr les jeunes plantes en les enterrant.

POMMES SÈCHES.

Les pommes sont de tous les fruits le moins propre à être soumis à la dessiccation par la chaleur. On peut cependant les faire sécher entières, et on les traite alors comme les poires tapées ; il suffit de les peler et de les mettre dans le four deux heures après que le pain en a été retiré ; on ne peut donc les mouiller avant de les enfourner de nouveau. Ces pommes sèches, quoiqu'un peu dures, ont un goût agréable ; mais il n'y a pas d'avantage à les faire sécher pour les préparer ensuite en compote, car on peut les garder facilement à l'état frais. Néanmoins il faut remarquer que la récolte des pommes n'est abondante que tous les deux ans ; l'année où les pommes fraîches manquent, les pommes sèches en compote, sont d'une grande ressource, surtout pour les convalescents.